

1
(N° 217.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 MARS 1847.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapport fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Philippe-Olivier Leroy, soldat au 8^e régiment d'infanterie.

MESSEURS,

Le pétitionnaire a vu le jour à Condé (France), le 22 mars 1819. Il n'avait que huit ans lorsqu'il a suivi ses parents en Belgique, et depuis cette époque, il a constamment résidé dans ce pays.

Le sieur Leroy fait partie de l'armée belge depuis 1841; il a été incorporé comme milicien de la classe de cette année pour la commune de Labuissière, arrondissement de Thuin.

Les renseignements recueillis sur le compte du pétitionnaire lui sont favorables, et les autorités consultées estiment que sa demande peut être prise en considération. Elles estiment encore, qu'en sa qualité de militaire actuellement au service, il a droit à l'exemption du droit d'enregistrement porté par la loi du 15 février 1844.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.
